



Nous vous avons posé des questions. Vous avez répondu.

Résultats du sondage de 2019 sur les avantages sociaux de la FASTE du SCFP

En juin dernier, les fiduciaires ont communiqué avec vous afin de connaître vos pensées et vos opinions sur le régime d'avantages sociaux de la FASTE du SCFP. Le but du sondage était de comprendre votre degré de satisfaction face au régime et à ses fournisseurs, et de connaître les domaines d'amélioration potentiels.

Au total, ce sont **plus de 11 000 membres** qui ont répondu au sondage - un excellent taux de réponse! Merci à tous les membres

qui ont répondu et partagé leur point de vue.

De façon globale :

- **71,4 %** des répondants sont d'accord pour dire que le régime d'avantages sociaux de la FASTE du SCFP répond à leurs besoins et à ceux de leur famille
- **70,9 %** des répondants croient que les avantages sociaux offerts par le régime sont pertinents et à jour

- **78,3 %** des répondants sont satisfaits de la couverture de médicaments sur ordonnance du régime
- **77,5 %** des répondants sont satisfaits de la couverture de soins dentaires de base du régime

Vous trouverez d'autres résultats importants dans les sections qui suivent.

Vos réponses et vos opinions

Vos priorités en matière d'avantages sociaux

La plupart des membres sont satisfaits de la capacité du régime de répondre à leurs besoins et d'offrir des avantages sociaux à un coût équitable.

Quand on leur a demandé quels avantages devraient être améliorés, s'il y avait une occasion de le faire, les membres de la FASTE du SCFP ont mentionné les priorités suivantes.

Les 5 principaux domaines d'amélioration des avantages



1. Services paramédicaux → **26,6 %**



2. Soins de la vue → **18,0 %**



3. Soins dentaires majeurs → **17,0 %**



4. Soins d'orthodontie → **9,6 %**




5. Médicaments sur ordonnance → **8,7 %**


Comprendre le coût des avantages sociaux


Il est intéressant de noter que **74,3 % des répondants disent ne pas savoir quel est le niveau de partage des coûts qu'ils paient actuellement pour leurs avantages sociaux**. À titre de rappel, le partage des coûts varie selon le nombre d'heures de travail prévu à votre horaire régulier (cliquez [ici](#) pour plus de renseignements).

Préférences en matière de communications

Quand on a demandé aux membres sous quelle forme ils préfèrent recevoir l'information/les communications :

 **81,5 %** préfèrent le courrier électronique

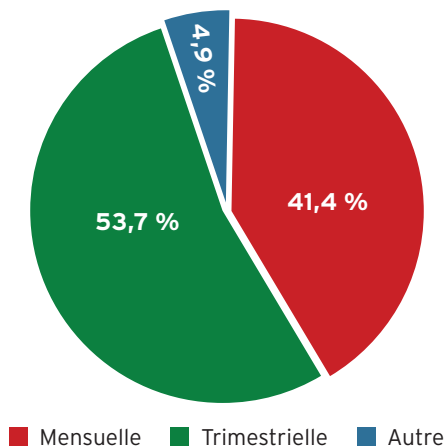
 **15,1 %** préfèrent les documents imprimés/papier

 **1,4 %** aimeraient des séances d'information en personne pour les employés

Nombre de répondants : 10 481

En ce qui a trait à la fréquence des communications, 53,7 % disent qu'ils aiment recevoir l'information sur une base trimestrielle (comme le fait actuellement la FASTE du SCFP), 41,4 % préfèrent des communications mensuelles, et 4,9 % ont indiqué une autre fréquence (p. ex., au besoin, annuellement, etc.).

Fréquence préférée de communication des avantages



Satisfaction à l'égard des fournisseurs

Nous vous avons également demandé votre opinion face à nos fournisseurs de services : la Great-West (qui deviendra bientôt Canada Vie), notre assureur, et le RAEO, l'administrateur de notre régime. Voici ce que vous avez dit :

La Great-West (bientôt Canada Vie) :

- **75,1 %** sont satisfaits du processus de présentation des demandes de règlement
- **72,2 %** disent que le service reçu est amical et utile
- **78,4 %** sont d'accord pour dire que les remboursements sont faits en temps opportun

Nombre de répondants : 10 772

Le RAEO :

- **64,2 %** disent avoir reçu un service amical et utile
- **60,8 %** disent qu'il est facile d'obtenir des réponses ou de l'aide
- **58,8 %** sont d'accord pour dire que leurs préoccupations sont entendues et traitées en temps opportun

Nombre de répondants : 10 576

Remarque : Tous les répondants n'ont pas répondu à toutes les questions sur la Great-West et le RAEO

Merci encore de nous avoir fait part de vos opinions!

Les fiduciaires ont discuté de ces résultats lors d'une récente rencontre et en tiendront compte au moment d'envisager de futurs changements à la conception du régime.

Félicitations à nos gagnants!

Tous les membres ayant répondu au sondage étaient invités à participer à un tirage pour l'une de trois cartes-cadeaux Tim Hortons de 50 \$. Les gagnants ont été choisis au hasard :

- Julie Trépanier
- Trudy Scott
- Chantal Gaudet

Le mot de la fin

Ce document a été préparé exclusivement pour les travailleuses et travailleurs admissibles de l'éducation du SCFP en Ontario couverts par la Fiducie d'avantages sociaux des travailleuses et des travailleurs de l'éducation du SCFP. Il n'est pas destiné à fournir une information complète ou des conseils. En cas de différences entre l'information présentée dans ce bulletin et les documents juridiques qui régissent la prestation des avantages sociaux, les documents juridiques auront préséance. Les fiduciaires de la FASTE du SCFP ont seule discrétion pour modifier l'une ou l'autre ou la totalité des dispositions du régime, incluant le niveau des prestations, les conditions d'admissibilité, le partage des primes, les limites et le montant des quotes-parts.